

Après les cours et les soirées vidéo, un micro coup d'œil sur les accueils de groupes à la Maison du Jazz, sur les séances didactiques, les cycles de conférences vidéo, intra et extra-muros, les collaborations à des initiatives liégeoises diverses, les « exportations » de la Maison du Jazz, etc. Il faudrait quinze pages pour en faire le tour mais bon, on se contentera de ce survol, en commençant dans ce numéro par les activités à la Maison du Jazz et en région liégeoise.

CYCLES • EXPORTATIONS SÉANCES DIDACTIQUES

Bienvenue rue Sur-les-Foulons

1 Depuis 1995, la Maison du Jazz accueille régulièrement des groupes, scolaires ou autres, désireux de mieux connaître cette musique encore si peu médiatisée. Vont ainsi défiler entre nos murs des classes primaires ou secondaires de l'enseignement général, des étudiants en musicologie ou en bibliothéconomie, des groupes du troisième âge (on se souvient des quatre conférences vidéo pour l'association *Connaissances et vie*, qui nous ont permis de faire la connaissance de notre ami François Thoen), des associations de personnes porteuses de handicap (AIGS), ou des initiatives militantes comme *Nuits blanches contre listes noires* (pour une de ces soirées de résistance à l'extrême droite, Yves Teicher et son fils Thomas offrent aux participants un mini concert parsemé de textes sentant le soufre). Au chapitre



Yves Teicher et son fils Thomas

curiosités, on citera aussi une après-midi passée avec des étudiantes russes, eh oui ! Sur un plan plus professionnel, en 2008, nous accueillons pour deux journées de formation des opérateurs culturels venus des quatre coins de la communauté française par l'intermédiaire de l'association Asspropro. Pour l'occasion, Jean-Louis Rassinfosse apporte en bonus le point de vue du musicien.



Asspropro et Jean-Louis Rassinfosse

2 Dès novembre 2018, la Maison du Jazz organise dans les caves de la Librairie Entretemps des séances d'écoutes de disques baptisées *Blue Noon* et au cours desquelles un musicien présente un de ses disques de chevet (c'est André Klenes qui essuie les plâtres de cette nouvelle expérience). Pendant le Covid, l'aventure devient virtuelle, évidemment et depuis cette année, *Blue Noon* (rebaptisé *Blue Afternoon*, toujours programmé et présenté par Olivier Sauveur) se déroule au cœur de la Maison du Jazz, dans une ambiance cosy-jazzy particulièrement agréable). Qu'on se le dise !

4 Toujours à Liège, mais de manière plus ponctuelle, nous avons aussi porté la bonne nouvelle du jazz dans des endroits aussi divers que le Musée de la Vie wallonne ou le Point Culture (*Le jazz à Liège*), le Jacques Pelzer Jazz Club (soirée spéciale Pelzer), le Conservatoire (Hommage à Steve Houben), le Théâtre de Liège et la Cité Miroir (soirée spéciale Blues présentée par Robert Sacré et votre serviteur et agrémentée de concerts d'Elmore D et des Cocco Bros), la Médiathèque des Chiroux (présentation des nouveautés du mois), l'Oracle de la Dive Bouteille (projections de vidéos + mini concert rendant hommage à un grand jazzman), le Creahm (cycle *Jazz, fromage et saucisson* proposé par Sam Pierot), St Luc (conférence vidéo sur les cartoons dans le jazz), voire la prison de Lantin (deux conférences) – pour cette dernière activité, nous n'avons hélas pas de photos : si l'un de nos lecteurs était présent à Lantin avec un appareil photo, qu'il n'hésite pas.



Ci-dessus: conférence vidéo sur les cartoons et le jazz à l'ESA Saint-Luc Liège, dans le cadre de l'exposition Jazz et bande dessinée.

Ci-contre: quand le professeur croque le conférencier...

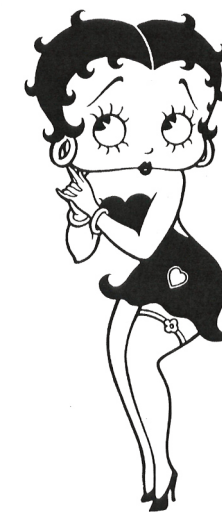


Séance d'écoute Blue Noon : Robert Jeanne et Olivier Sauveur



Soirée spéciale Blues à la Cité Miroir

NB: Après ces événements sur les Foulons et autour des Foulons, nous évoquerons le mois prochain des événements organisés loin des Foulons (Bruxelles, Namur, Mons, Anvers etc) très loin des Foulons (Paris, Tunis, La Rochelle, St Brieuc etc), nous réservant pour une autre fois les événements très très loin des Foulons (Beloutchistan, Nicaragua, etc.).



Spécial CARTOONS
le 19 décembre 2010 dès 16 h
au Créahm
Quai St Léonard, 6, 4000 Liège. Entrée libre.

... À LA UNE

Pour conforter la réputation de la Belgique comme terre du sur-réalisme, nos artistes sont superflus, le pays peut compter sur des responsables politiques hors sol. Vous n'avez très probablement pu échapper à la récente saga de la tva à propos des plats à emporter et livrés, sur fond de cornet de frites et de pizza surgelée. Evidemment la culture n'est pas épargnée par cette tambouille-embrouille.

Concernant la hausse de la tva dans les secteurs de la culture, du sport et du divertissement, une exception — sous la pression des Engagés, dit-on — a été décidée avec un statu quo à 6% pour le théâtre (de rue), la chorégraphie, le cirque, l'opéra et la musique classique. Autrement dit, s'agissant de musique, la tva passe à 12% pour les concerts et festivals de pop, rock, rap ou jazz. On ne sait trop où se place la musique contemporaine. On ne sait pas grand-chose d'ailleurs. Aucune explication rationnelle n'a été apportée pour cette distinction qui a presque tout d'une discrimination sur le mode culture consacrée versus culture populaire. On parle de maintenir la protection de la culture pour les genres les moins lucratifs. Le jazz, source d'abondance financière? Dans le milieu, on en rit, jaune assurément. Nous attendons l'expert qui, chiffres à l'appui, le démontrera.

Rappelons utilement ce que sont actuellement les aides structurelles pour les arts de la scène. Annuellement, la Communauté française octroie 38,6 millions d'euros à la musique classique (dont 18 millions à l'Opéra royal de Wallonie et 11 millions à l'Orchestre philharmonique de Liège, 41 opérateurs), 11,3 millions d'euros aux musiques actuelles (63 opérateurs) et 1,6 million d'euros à la musique contemporaine (12 opérateurs).

On peut tenter de saisir la chose par n'importe quel bout, cela n'a ni queue, ni tête. Quid pour la prestation de Youn Sun Nah à l'OPRL lors de Jazz à Liège en 2025? Qui classe les artistes dans des catégories précises? L'artiste a-t-il droit à plus d'une étiquette et celle-ci se décolle-t-elle un jour?

L'entrée en vigueur de cette réforme est prévue pour le 1er mars. A l'heure de rédiger ces lignes, l'arrêté royal est soumis au Conseil d'État pour avis et verra ensuite son examen par la Cour constitutionnelle. Voyons voir si «la gestion par des ingénieurs et non des poètes», vantée naguère par certains, convaincra ces instances.

JO

HOT HOUSE
MENSUEL DE LA MAISON DU JAZZ ASBL

#298
MARS
2026

Ne paraît pas en juillet/août



© Pauline Chassin

Bienvenue autour des Foulons

3 Toute une série de lieux culturels liégeois font appel dès les premiers temps aux services de la Maison du Jazz. Outre les collaborations déjà évoquées - avec les Chiroux (*Hot House* 294), le Collectif du Lion ou Jazz 04 (*Hot House* 295), on rappellera encore la longue liste de soirées en collaboration avec les Grignoux au Parc (concerts), au Churchill (présentation de films musicaux) ou au Sauvenière (conférences vidéo). Les soirées au Sauvenière attirent alors un public particulièrement nombreux (cycle *Jazz et Cinéma*, cycles sur Miles Davis, sur les chanteuses de jazz, etc).



Conférence à la Brasserie Sauvenière



